

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE N°2026CVCNOGENT

Nota : En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.

- **Objet du marché :**

**Conduite d'exploitation et maintenance des installations de chauffage-ventilation-climatisation (CVC)
pour Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n°1**

Cet acte d'engagement correspond à l'ensemble des prestations objet du marché. Conformément aux dispositions de l'article L2113-11 du code de la commande publique, compte tenu du caractère indissociables des prestations objets du marché, qu'allotir risquerait de rendre techniquement difficile et plus coûteuse l'exécution du marché, le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allotir le marché.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes,

- CCAP n° 2026CVCNOGENT_CCAP et ses annexes
- CCTP n° 2026CVCNOGENT_CCTP et annexes
- CCAG-FCS approuvé par arrêté du 30 mars 2021
- CCAG-travaux approuvé par arrêté du 30 mars 2021
- les réponses aux questions,
- le cadre de mémoire technique
- les pièces supplémentaires présentées par le candidat.

et conformément à leurs clauses,

Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document :

- Annexe 1 : Détails des redevances annuelles P2 – P3 et P3R

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

? Nom de l'établissement bancaire :

? Numéro de compte :

B4 - Avance :

Je renonce au bénéfice de l'avance :

☐ NON

☐ OUI

(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché et reconductions (Article 5 du CCAP) :

Le marché est conclu pour une première période ferme de 24 mois à compter de sa date de notification. Le marché pourra faire l'objet de trois reconductions d'une durée d'un an chacune soit une durée totale du marché fixée à 60 mois compte tenu de l'investissement nécessaire aux prestations de conduite d'exploitation intégrées au marché.

Le marché est tacitement reconduit sauf s'il est dénoncé par le représentant du pouvoir adjudicateur par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception (RAR), au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période initiale, ou de la première année de reconduction. Le titulaire ne peut refuser la reconduction du marché.

C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente. Un justificatif doit être joint à l'offre.

C2 – Signature du marché en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R.2142-23 ou article R.2342-12 du Code de la commande publique) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cochez la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures de l'accord-cadre ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

- Désignation de l'acheteur primaire en charge de la procédure de passation :

Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
Plate-forme Régionale des Achats
181, rue de Bourgogne
45042 Orléans cedex

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur le Secrétaire générale pour les affaires régionales Centre-Val de Loire

- Désignation de l'acheteur secondaire en charge de l'exécution des prestations :

Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n°1
Quartier Sully
Rue du Château
28 400 Nogent-le Rotrou

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du Code de la commande publique, auquel renvoie l'article R.2391-28 du même Code (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Secrétaire générale pour les affaires régionales Centre-Val de Loire

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Le comptable assignataire sera mentionné par le service bénéficiaire : **Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises**

- Imputation budgétaire :

Le service bénéficiaire, la **Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises** impute l'engagement du marché sur ses propres budgets.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)